Comité Régional de la Retraite Sportive

Ile de France

Siège social : 65 rue du moulin des prés - 75013 Paris

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 20 NOVEMBRE 2025

Le 20 novembre 2025, s'est tenue à Paris, au CISP Ravel – 6 Avenue Maurice Ravel à PARIS 12ème, l'Assemblée générale du comité régional de la Retraite Sportive d'Ile-de-France sur convocation de la Présidente adressée le 12 novembre 2025.

Les membres de l'association étaient appelés à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. *Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 20 novembre 2024* ***(première résolution)***
2. *Rapport moral de la Présidente* *I*
3. *Rapport d'activité du Secrétaire général* *I* ***(deuxième résolution)***
4. *Rapports des commissions* *I*
   - *Formation* *I*
   - *Médicale* *I*
   - *Développement - Communication- Evénementiel*
5. *Rapports financiers*
   5.1. Comptes de résultat et bilan 2024/2025
   5.2. Rapport des vérificateurs aux comptes
      - *Approbation et affectation du résultat* ***(troisième résolution)***
      - *Quitus au Comité directeur* ***(quatrième résolution)***

   5.3. Budget prévisionnel 2025/2026
      - *Approbation* ***(cinquième résolution)***
6. *Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2025/52026* ***(sixième résolution)***
7. *Validation de la cooptation de Madame Nicole Milgram au Comité directeur* ***(septième résolution)***
8. *Interventions de Messieurs Christian Pirou Vice-Président de la FFRS et Olivier Goy Directeur général de la FFRS.*
9. *Questions diverses*

La feuille d'émargement a été signée par l'ensemble des représentants des Coders d'Ile-de-France et de trois clubs isolés représentant 118 voix sur 121 voix.

La séance est ouverte à 9h30 par la Présidente, Patricia Evrard, qui remercie les personnes présentes ainsi qu'Olivier Goy Directeur général et Christian Pirou Vice-Président de la Fédération d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée.

Avant d'aborder l'examen de l'ordre du jour, la Présidente tient à observer une minute de silence pour honorer les mémoires de Jean-Marc Cockenpot, Vice-Président du club de Franconville, disparu au début de l'année 2025 et de quatre adhérentes du club de La Clayette en Saône et Loire, décédées dans un accident de la route le 12 novembre dernier.

1 Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 novembre 2024

Première résolution : ***Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 20 novembre 2024 est approuvé. Résolution adoptée à l'unanimité.***

2 Rapport moral de la Présidente

La Présidente donne lecture de son rapport en soulignant tout d'abord la stabilité retrouvée et le dynamisme de la Fédération qui comptait à la fin de la saison 88507 licenciés, soit une progression de 1,3% par rapport à l'année précédente. Pour sa part le Corers Ile-de-France a enregistré une légère baisse de ses licenciés en raison de la démission de deux clubs qui ont quitté la Retraite sportive.
La Présidente dresse ensuite le bilan détaillé des résultats obtenus sur les objectifs fixés pour la saison 2024-2025.
Elle souligne que les bons résultats obtenus ne doivent pas pour autant masquer les difficultés rencontrées comme la désaffiliation de deux clubs, la faible mobilisation des clubs sur le Projet sportif fédéral, les tensions liées à la mise en place de FFRS360, l'augmentation du prix de la licence, ou encore la transition entre les conseillères techniques fédérales.
Puis, Patricia Evrard développe les priorités du Corers pour la saison 2025-2026 orientées en direction des clubs, de la formation, la coopération interrégionale, l'élaboration du projet associatif régional, la visibilité externe et les enjeux de la prévention des violences dans le sport et du sport durable.
La Présidente conclut son rapport en rappelant la nécessité d'affirmer les valeurs de la Retraite sportive qui animent l'ensemble de ses acteurs.

3 Rapport du Secrétaire Général

Dans son rapport d'activité, Pascal Pâris, détaille les effectifs des différents Coders et clubs isolés, et la structuration démographique des adhérents. Il relève la croissance des licenciés dans presque toutes les structures, portant ainsi le nombre d'inscrits du Corers à 9.623, répartis au sein des 34 clubs avec plus de 30 activités proposées ce qui montre le dynamisme, la diversité et l'originalité de l'offre faite aux adhérents.
Il observe que la répartition des modes de paiement reste encore très inégale parmi les clubs.
Concernant les instances, Pascal Pâris donne la composition du Comité directeur et du nouveau Bureau et cite les trois commissions qui ont été installées : Formation, Communication/ Développement/Évènementiel, Médicale.
Il fait part ensuite des diverses réunions de travail qui ont eu lieu et du nombre des réunions des instances qui se sont tenues au cours de la saison.
Il conclut son rapport sur la cooptation de Madame Nicole Milgram comme membre du Comité directeur qui sera soumise à validation de la présente Assemblée.

4 Rapport des commissions

Marie-Françoise Veuillot, Présidente de la **commission formation**, dresse le bilan des formations organisées au cours de la saison avec 6 FIA, 2 M2 et 96 animateurs formés. Elle rappelle que le travail en amont sur la plateforme JS World est obligatoire et que le PSC n'est pas exigé avant l'inscription aux formations mais le sera pour la validation du titre d'animateur fédéral.
Elle souligne l'efficacité du partenariat avec les Hauts-de-France et le Coders 76 et signale le recensement effectué en mars 2025 pour la FFRS de l'ensemble des animateurs d'Ile-de-France.

Marcelle Kermorvant, Présidente de la **commission médicale**, évoque le recrutement de deux nouveaux médecins régionaux qui interviendront lors des FIA en 2025-2026.
Elle a animé le groupe de travail sur le label Sport Séniors Santé et a participé au séminaire qui a rassemblé tous les médecins de la Fédération à Lyon. En tant que personne ressource elle a assisté aux réunions de la commission santé-médicale de la Fédération.
Enfin le Docteur Kermorvant a rédigé des articles pour *Vitalnews* ou *Vital'ité* sur l'ostéoporose et la nutrition et a contribué à une conférence sur le bien vieillir lors des journées « Objectif retraite » à Pantin.
Denise Feltmann, co-présidente de la **commission communication développement et évènementiel** revient sur les actions majeures de la saison autour du Projet associatif fédéral, de l'organisation du stand de Pickleball à « Sentez-Vous Sport » en septembre, de la participation à Pantin au forum « Objectif retraite » en juin au profit des personnels des collectivités locales.
Elle termine son rapport sur la nécessité d'une meilleure remontée d'actualités de la part des clubs pour faire vivre le site du Corers.

Deuxième résolution : ***Après avoir entendu les rapports présentés, l'Assemblée générale approuve lesdits rapports.***
Résolution adoptée à l'unanimité

5 Rapport financier

Emilio Pasculli, Trésorier, souligne que l'exercice se solde, pour la deuxième année consécutive, par un résultat positif de12 K€. Il passe ensuite en revue l'ensemble des postes de recettes et de dépenses, en relevant en particulier la nouvelle présentation plus détaillée des charges de formation, qui représente 84 % des dépenses, et le renouvellement de l'assurance « missions » au profit des instructeurs.
Il présente ensuite le bilan qui enregistre au Passif des fonds associatifs à hauteur de 79 K€, le résultat de l'exercice pour 12 K€ et des produits constatés d'avance pour 13 K€ relatifs aux cotisations de la saison 25/26 perçues à partir de juillet. A l'Actif des disponibilités à hauteur de 91 K€, des produits à recevoir pour 270 € et des charges constatées d'avance pour 14 K€. Le total du bilan se fixe à 105 K€
Antoine Cassar, vérificateur aux comptes, ayant certifié dans son rapport que les comptes étaient réguliers et sincères, l'Assemblée est appelée à se prononcer sur leur approbation et l'affectation du résultat.

Troisième résolution ***: Après avoir entendu le rapport financier et le rapport du vérificateur aux comptes, l'Assemblée générale approuve le compte de résultat et le bilan de l'exercice 2024/2025, elle décide d'affecter le résultat positif de 12.411 € en report à nouveau.***
Résolution adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution ***: L'Assemblée générale donne quitus au Comité directeur pour la gestion de l'exercice***
Résolution adoptée à l'unanimité.

Emilio Pasculli commente ensuite le budget prévisionnel pour l'exercice 2025-2026.
Il précise qu'il a été élaboré sur la base d'une augmentation des stages de formation, y compris les stages hors de l'le-de-France, d'un nombre de licenciés identique à la saison passée et des frais de fonctionnement stables.

Après avoir passé en revue l'ensemble des postes de recettes et de dépenses, Emilio Pasculli indique que le budget, dont le total se fixe à 110 K€, est présenté en parfait équilibre.
Cinquième résolution : ***Après avoir entendu le projet de budget prévisionnel, l'Assemblée générale approuve le budget établi pour l'exercice 2025/2026***
Résolution adoptée à l'unanimité.

6 Nomination d'un vérificateur aux comptes pour l'exercice 2025-2026

Sixième résolution : ***L'Assemblée générale approuve la nomination de Monsieur Antoine Cassar comme vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2025/2026***
Résolution adoptée à l'unanimité.

6 Cooptation de Madame Nicole Milgram comme membre du Comité directeur

Septième résolution : ***L'Assemblée générale approuve la cooptation de Madame Nicole Milgram au Comité directeur***
Résolution adoptée à l'unanimité.

Patricia Evrard invite ensuite Messieurs Olivier Goy et Christian Pirou à intervenir et échanger avec l'assistance.

Interventions d'Olivier Goy Directeur général de la FFRS

Olivier Goy remercie d'abord les bénévoles pour leur engagement au sein de cette belle Fédération. Il souhaite qu'elle soit reconnue comme experte sur le sport santé car elle occupe ce champ depuis 43 ans et est donc la plus ancienne des fédérations sur ce créneau.
En interne, Olivier Goy indique que la Fédération dénombre17 salariés,11 au siège et 6 CTF.
Il espère que la Fédération dépassera rapidement la barre des 90.000 licenciés pour atteindre 100.000 adhérents à l'horizon 2030 sachant que les séniors de plus de 60 ans représenteront 33% de la population.
Pascal Pâris intervient pour indiquer que le problème de la Fédération n'est pas le nombre de séniors mais le nombre de ses bénévoles.
Olivier Goy reconnaît cette réalité, auquel s'ajoute le vieillissement des bénévoles actuels, mais il s'interroge, si l'on poursuit le recours à des professionnels, sur le critère différenciant de la Retraite sportive. Il précise que le Comité directeur fédéral a entamé une réflexion sur ce sujet.

Intervention de Christian Pirou, vice-président de la FFRS

Christian Pirou rebondit sur la question du bénévolat pour lequel il demeure optimiste compte tenu des valeurs de don et de partage que nous avons transmis à nos enfants et que nous continuons à transmettre à nos petits-enfants. En revanche, il pense que les animateurs doivent déléguer davantage à des adhérents pour susciter chez eux l'envie de devenir animateur.

Christian Pirou aborde ensuite la formation, l'ADN de la Fédération, et commente différentes diapositives issues du site fédéral.
Il précise que la formation continue de secourisme a été prise en charge par la commission médicale santé avec un programme spécifique de secours aux personnes âgées.
Puis Christina Pirou formule quelques recommandations : encourager les clubs à investir dans le cadre du Projet sportif fédéral, s'engager dans la lutte contre les violences dans le sport et franchir les frontières des clubs pour élargir les portefeuilles d'activités.

Il insiste également sur le rôle essentiel de différents acteurs : celui des tuteurs dans l'aide qu'ils doivent apporter dans leur démarche aux futurs animateurs en expliquant notamment les raisons des prérequis, celui des dirigeants pour les aider sur la plateforme JS World, celui des référents formation pour expliquer le déroulé de la formation.
En contrepartie, Christian Pirou souligne qu'il convient de s'assurer que le futur animateur s'engage pour quelques années car la formation d'un animateur à un coût, environ 5 K€, et rappeler qu'animer, c'est donner de la vie à une activité et que ce n'est pas seulement faire acte de présence.
Pour le futur proche, il indique que la FID sera localisée pour être plus accessible et que de nouvelles activités sont à l'étude pour être reconnues par la Fédération.
En réponse à un intervenant, Christian Pirou indique que la validation des acquis n'existe que s'il existe un M2 fédéral de l'activité.

Après avoir remercié Olivier Goy et Christian Pirou pour leurs interventions, personne ne demandant plus la parole, Patricia Evrard, clôt l'Assemblée générale à 12h00.

(A l'issue de l'Assemblée générale, une cérémonie de remise de médailles est organisée pour honorer cinq personnes particulièrement remarquables dans leur engagement au sein de la Retraite sportive).

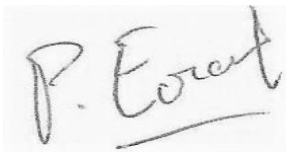

Patricia EVRARD
Présidente

Pascal PÂRIS
Secrétaire général